

Edito



Le chantier de rénovation de l'îlot Véga progresse rapidement et la consultation d'entreprises pour la rénovation de l'îlot Centaure Verseau a pour sa part été lancée en mai. Nous reviendrons vers vous très prochainement pour vous présenter le phasage des travaux.



Le visage de notre quartier se remodèle progressivement, au fur et à mesure de l'achèvement des chantiers, et nous sommes heureux de constater que la dynamique engagée est suivie par de nombreux partenaires. Vous découvrirez ainsi dans ce numéro les tours Mercure 1 et Cristal, réhabilitées dernièrement, qui permettront d'ici la fin de l'année l'arrivée de près de 2 000 nouveaux salariés dans le quartier.

L'ensemble des projets menés visent à rendre le Front de Seine plus accueillant, plus accessible, à mieux le relier avec son environnement et la Seine si proche. C'est pourquoi nous nous réjouissons de la décision de la cour administrative d'appel de Paris qui a rejeté le 29 juillet 2011 la requête formée par deux associations contre les délibérations de la Ville de Paris de mai 2006.

Sous peu, vous pourrez vous informer d'un clic sur le Front de Seine : le site www.parisfrontdeseine.fr sera en effet en ligne dans quelques jours. Par avance, bonne navigation, et pour l'immédiat, bonne lecture !

SEYBAH DAGOMA

Présidente du Conseil d'Administration,
Adjointe au Maire de Paris,
chargée de l'économie sociale et solidaire

CLAUDE DARGENT

Vice-Président du Conseil d'Administration
Conseiller de Paris et du 15^{ème} arrondissement

Charges d'exploitation
de l'ouvrage dallePoursuite du système forfaitaire pour le calcul
des charges

L'ouvrage dalle du Front de Seine (dalle et parkings) entraîne des frais inhérents à son entretien. C'est le « cahier des charges générales de la rénovation du secteur Beaugrenelle », document élaboré en 1969, qui définit depuis cette date les modalités de répartition des charges d'utilisation et d'entretien de cet ouvrage, et notamment les modalités et le mode de calcul des contributions des propriétaires du secteur et des locataires de places de parking.

Le conseil d'administration de la SemPariSeine a décidé de prolonger au-delà du 1^{er} janvier 2012 le système forfaitaire actuellement en vigueur pour le calcul des charges, comme le permet le cahier des charges de 1969.

Cette décision fait suite à la tenue de nombreux échanges, organisés à l'initiative de la SemPariSeine, sur les impacts d'un éventuel passage au réel. Un groupe de travail, comprenant les présidents des conseils syndicaux des tours d'habitation, avait ainsi été constitué depuis fin 2009.

Les tours Mercure 1 et Cristal
ont fait peau neuve

Bientôt... la nouvelle passerelle Linois

La mise en place de cette nouvelle passerelle qui sera réalisée par la SemPariSeine permettra de franchir la rue Linois, en raccordant les îlots Verseau et Keller et en assurant, de Véga à Antarès, **une liaison continue d'un bout à l'autre de la dalle**, ouverte en permanence à la circulation piétonne. Cet ouvrage d'art de 27 m de portée sera réalisée à la place de l'ancien franchissement entre le magasin Monoprix et le Centre commercial.

Les anciennes passerelles, massives, qui assombrissaient la rue Linois en la surplombant sur près de 65 m de large à elles deux, ont été démolies à l'été 2007. Restait donc à définir les caractéristiques de la future passerelle Linois, en phase avec l'architecture de l'ouvrage dalle mais aussi du nouveau centre commercial : une passerelle plus fine, à l'aspect aérien, qui ne viendra pas obstruer de manière massive la perspective de la rue Linois.

Le projet, élaboré par le cabinet d'architecte VONG DC, a été présenté le 29 juin, dans le cadre d'une réunion du groupe de travail de l'îlot Centaure-Verseau. Les travaux interviendront pour leur part à compter du second semestre 2012, leur réalisation étant conditionnée par les travaux du « Nouveau Beaugrenelle ». Vous retrouverez dans le prochain 15 côté Seine une présentation globale de ce projet de passerelle.



Quelques éléments de rappel sur la restructuration de l'îlot Centaure-Verseau dont les travaux commenceront à l'automne.

Eclairage : installation de 18 mâts, pose de 21 unités appliques murales, 46 unités de leds pour le balisage au sol, installation de 14 projecteurs pour mettre en lumière les tailles de guêpe des tours.

Cadre de vie et verdure : 20 bancs installés, 1670 m² environ de jardins, 100 m² d'aire de jeux pour les enfants, près de 1670 m² de surfaces plantées d'arbustes, de graminées, de vivaces et une esplanade centrale de 800 m².

Cadre de vie : objectif propreté

La SemPariSeine, propriétaire et gestionnaire de l'ouvrage dalle, en assure le nettoyage régulier.

Depuis le début de l'année, elle a confié la mise en propreté à la société TNF propreté, entreprise de nettoyage certifiée qualité, sécurité et environnement.

Un planning détaillant les prestations et leur périodicité a été mis en place : le ramassage des poubelles et le remplacement des sacs, le balayage des cabines d'ascenseur et des escaliers mécaniques ainsi que le ramassage des déchets non végétaux sont ainsi réalisés chaque jour, du lundi au vendredi, et une fois par semaine est procédé à un nettoyage approfondi des espaces verts.

La signalétique, le mobilier urbain et les bordures des jardinières sont lavés régulièrement, ainsi que les sols, rampes d'accès, escaliers... « En hiver, nous procédons également au déneigement »,

précise Morad Bouleffaf, adjoint au Chef du Site du Front de Seine, à la Direction de la Gestion des Ouvrages de la SemPariSeine, « et lorsqu'il commence à faire beau, nous avons beaucoup de travail puisque les gens déjeunant dehors, les poubelles se remplissent vite et on retrouve également plus de déchets hors des poubelles, dans les allées, les massifs... ».

Autre « fléau », les mégots de cigarettes, nombreux au pied des immeubles ! **Dans le droit fil de l'engagement développement durable de la SemPariSeine**, le prestataire TNF propreté utilise des produits labellisés biodégradables et des doseurs pour éviter le surdosage. Quant à la qualité des prestations, elle est vérifiée par des contrôles programmés, à raison de deux par mois, ou inopinés, et 3 visites hebdomadaires sont réalisées, la zone à visiter étant choisie par tirage au sort.





Les tours Mercure 1 et Cristal ont fait peau neuve

La tour Mercure 1

La Tour Mercure 1 est facilement reconnaissable à sa forme pyramidale. Cet immeuble de bureaux de 13 étages représente une surface au sol de 1 800 m² et une surface utile de plus de 8 700 m². Construite en 1973, cette tour a fait l'objet d'une rénovation/restructuration de grande ampleur, démarrée en 2009. La société GECINA, qui en est le propriétaire, a inscrit cette rénovation dans une

démarche HQE (Haute qualité environnementale), visant la labellisation THPE (très haute performance énergétique) avec un objectif : créer des espaces de travail qui placent l'individu au cœur du projet immobilier. Le programme a été réalisé par 2AD Architectes pour la façade et par Siena Ingénierie pour les aménagements intérieurs. **Le chantier s'est achevé courant avril 2011.**

Hauteur : 50 m
Architectes :
Pottier,
Proux et
Daufresnes
Propriétaire :
GECINA
Date de
construction :
1973
Rénovation :
2AD, Siena
Ingénierie



Dans les étages



Vue de la façade

La tour Cristal

Totalisant 28 étages dont 27 de bureaux, la tour Cristal se caractérise par sa façade de verre. Lors de sa conception, ses architectes se sont inspirés des travaux sur la lumière de Salvador Dali : la couleur des façades varie ainsi selon l'ensoleillement grâce au verre spécial de ses facettes, qui renvoie la couleur différemment selon les heures de la journée. Cette tour a fait l'objet d'une rénovation lourde, entamée en 2007 et finalisée fin 2010. **La façade, qui fait l'identité de la tour, a été préservée, tandis que l'intérieur était entièrement rénové, après désamiantage** : nouveau lobby, ascenseurs rapides, installations techniques neuves au standards actuels, faux

plancher technique, mise aux normes de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sur tous les niveaux... Par ailleurs, déjà innovante en terme d'environnement, en cours de labellisation BREEAM (certification environnementale anglaise) avec son puits géothermique, la tour Cristal est aujourd'hui dotée de détecteurs de présence qui modèrent la consommation d'énergie tout en préservant le confort des usagers. Le Groupe Allianz vise également en exploitation une labellisation "BREEAM in use", et met en place un bail avec une annexe environnementale encourageant les futurs utilisateurs à réduire leurs coûts énergétiques dans le respect du confort d'usage.

Hauteur : 100 m
Architectes :
Julien Penven
et Jean-Claude
Le Bail
Propriétaire :
ALLIANZ France
Date de
construction :
1990



Dans les étages



Vue de la façade

L'ouvrage dalle sur la toile

Depuis début mars, le Front de Seine dispose d'une adresse internet : www.parisfrontdeseine.fr

Tout prochainement, vous y retrouverez toutes les informations concernant l'ouvrage dalle et ses parkings ainsi que toutes les actualités en lien avec la rénovation en cours.

La sortie du site internet est en effet prévue pour la rentrée 2011. Il permettra à chacun de s'informer sur les différents travaux entrepris, tant en ce qui concerne leur nature que leur planning, d'entrer en contact avec les équipes de la SemPariSeine en charge de la gestion

de l'ouvrage et des parkings, de découvrir l'histoire de ce site urbain exceptionnel ou encore de se renseigner sur les modalités de location d'un parking. Il offrira également la possibilité de naviguer, aisément, d'ilot en ilot à partir d'une carte interactive. Par ailleurs, vous retrouverez en ligne l'ensemble des publications éditées par la SemPariSeine, notamment le 15 côté Seine sous format PDF. Le site www.parisfrontdeseine.fr vous donne donc rendez-vous sous peu, sur la toile, dans sa nouvelle version.



Tour d'horizon

• EXPOSITION AU PAVILLON DE L'ARSENAL

Les travaux réalisés par la 3^{ème} SEGPA du collège Guillaume Apollinaire et une classe de première du Lycée du Bâtiment Saint Lambert dans le cadre des Ateliers Villes ont été exposés au Pavillon de l'Arsenal du 20 au 26 juin 2011.

• L'ÉCLAIRAGE DE LA "PLACE DE BRAZZAVILLE", sous la dalle, est désormais assuré de manière permanente, comme dans les autres rues sous dalle. Cet éclairage est assuré par la Ville de Paris.

• LES TRAVAUX ONT DÉMARRÉ SUR ANTARÈS. Sur site, vous pouvez retrouver un panneau d'information qui explicite le planning d'intervention et la nature des travaux entrepris.



Une des maquettes exposées au Pavillon de l'Arsenal

Lettre d'information de la SemPariSeine
 Directeur de publication : Claude Pralraud - ISSN 1638-1475
 Éditée par SemPariSeine - 2 rue Jean Lantier 75001 Paris
 Tél. : 01 44 88 84 00 - contact@sempariseine.fr - www.sempariseine.fr
 Visuels projets et photos : Hervé Thouroude, Allianz, Thinkstock, Obea,
 SemPariSeine - Réalisation : Obea Communication